

Vie des partis politiques/PDG

Les cadres du parti à l'école de la cohésion et de la confidentialité

Stéphane MASSASSA  
Libreville/Gabon

C'est au tour de ces deux notions que parlementaires, membres du gouvernement et présidents des conseils locaux issus du Parti démocratique gabonais (PDG) se sont réunis, hier du côté de Louis, dans le cadre d'un séminaire quadripartite, présidé par le secrétaire général dudit parti, Eric Dodo Bouguendza.

LES membres du gouvernement issus du Parti démocratique gabonais (PDG), ainsi que les parlementaires et présidents des conseils locaux (ceux présents à Libreville), ont bénéficié hier, au siège de leur parti, d'un séminaire initié par le secrétariat exécutif de leur formation politique. Ces retrouvailles ont essentiellement porté sur "la recherche de la vertu des relations" entre ces élites du parti au pouvoir. Laquelle doit être, selon le secrétaire général du PDG, Eric Dodo Bouguendza, "leur boussole interne et leur boussole partisane, la priorité sur l'ensemble des buts individuels visés par chacun et chacune d'entre eux".

Ouvrant les travaux, le secrétaire général du PDG a insisté sur la nécessité pour ces cadres du parti, d'agir en appliquant un véritable système de collaboration idéal



Le secrétaire général du PDG, Eric Dodo Bouguendza ouvrant le séminaire.



Les hiérarques du parti.



Une vue des participants.

interne. Lequel vise la cohésion. "Nous devons cultiver des relations de qualité entre nous, et de nous y tenir quelque soit les circonstances", a-t-il dit à l'ensemble des participants au sémi-

naire. Celles-ci impliquent, selon lui, que "le membre du secrétariat exécutif, le député, le sénateur, le ministre, le maire et le président du conseil départemental pratiquent de plus en plus, les trois

types de collaborations". Notamment celle qualifiée de verticale (entre eux et le distingué camarade président du parti), celle dite horizontale (entre membres du secrétariat exécutif, le député,

le sénateur, le ministre, le maire et le président du conseil départemental) et la collaboration avec l'ensemble des militantes et militants du parti. Eric Dodo Bouguendza de

rappeler : «Notre parti a une ambition ou encore une vision et c'est elle qui donne un sens à nos actions, tant individuelles que collectives. C'est elle également qui constitue le moyen le plus sûr pour renforcer la performance de notre parti sur l'échiquier national. Nous devons donc être exemplaires et savoir appliquer la loyauté, c'est-à-dire, une bienveillance et une obéissance en acte comme en pensée, doublée d'une adhésion morale».

C'est à ce prix que le nouveau style de travail mis en place par le secrétariat exécutif pourrait porter les résultats escomptés, à en croire le "SG" du Parti démocratique gabonais. «Pour que notre parti fonctionne bien, il faut que chacun agisse en fonction de sa place dans le système de collaboration, c'est sur cette condition que repose le nouveau style de travail de notre parti», a-t-il martelé. Ceci avant d'inviter les uns et les autres à rester concentrés sur la mission commune et de briller par l'accomplissement de celle-ci, plutôt que par ce qu'il a qualifié de "manœuvres concurrentielles" comme si, a-t-il dit, "nous étions en compétition les uns contre les autres".

De même, ces cadres du PDG ont été entretenus sur la nécessité, pour l'élite du parti qu'ils représentent, de cultiver également la confidentialité.

Législatives partielles

Les choses se dessinent



Les membres du bureau du CGE aux côtés du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, Lambert Noël Matha.



Les juges constitutionnels vidant le contentieux électoral des législatives, le 15 décembre dernier.



Comme en octobre dernier, les populations d'Iboundji devraient se mobiliser pour le scrutin à venir.

J.KOMBILE.MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

Plusieurs indices laissent à penser que le scrutin pourrait se tenir sous peu.

DIFFICILE de savoir quand exactement pourraient se tenir les élections législatives partielles. Ceci est d'autant plus vrai que, conformément aux dispositions légales en vigueur, celles-ci auraient dû se tenir, en principe, dans un délai de deux à quatre mois à compter de la date d'annulation.

Si l'on s'en tient au fait que la Cour constitutionnelle avait vidé le contentieux relatif au scrutin des 6 et 27 octobre dernier, le 15 décembre 2018. En annulant les résultats dans neuf sièges. Les électeurs auraient dû être convoqués dans ces circonscriptions électorales le 15 avril dernier au plus tard ! Notamment au 2e siège du 6e arrondissement de Libreville, au 1er siège de la Noya, au 1er siège de l'Ogoulou (Commune de Mimongo, cantons Haut-Ogoulou et Haute-Dikobi), au 1er siège de la commune de Mouila, au 2e siège de la Boumi-

Louési (canton Wano-Ivindzi), au siège unique de l'Offoue-Onoye, au 1er siège de la Zadié (Cantons Bengouet et Sassa-Mongo), au 3e siège de la Zadié (Mbebelaze, Batouala et canton Djouah) et au 2e siège de l'Okano (cantons Lalara et Okala). Dans tous les cas, du côté du Centre gabonais des élections (CGE), entité chargée d'administrer, gérer toutes les élections politiques et référendaires dans notre pays ainsi que d'en annoncer les résultats, les choses se précisent. Selon certaines indiscrétions, le CGE aurait déjà proposé au gouverne-

ment certaines dates pour l'organisation du scrutin. Reste à celui-ci de les entériner. Quoiqu'il en soit, dans les jours à venir, les commissaires électoraux (membres du bureau du CGE) devraient se réunir en plénière pour mettre définitivement en place le dispositif nécessaire à la tenue des Législatives partielles dans des bonnes conditions, comme ce fût le cas en octobre 2018. Cette agitation est également perceptible du côté du ministère de l'Intérieur, où il se susurre que les partielles devraient se tenir en juin. À Angondjé, siège de ce dé-

partement ministériel, toutes les dispositions seraient en train d'être prises pour qu'il n'y ait aucun couac à l'allumage. En s'assurant notamment de la confection de la liste électorale, de la disponibilité du matériel électoral, des centres et bureaux de vote. En tout cas, les législatives partielles devraient donner lieu à de chaudes et belles empoignades. Notamment au 1er siège de la Noya, si d'aventure le ministre d'Etat, ministre de l'Éducation nationale, Michel Menga M'Essone et Fidèle Angoue Mba, potentiel candidat du Parti démocratique

gabonais (PDG), décidaient à nouveau de s'affronter. La bataille pourrait être également aussi âpre et ardue au 1er siège de l'Ogoulou où les deux "frères ennemis", Senteur Ngoma Madoungou du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM) et Stéphane Germain Iloko Bousseguie du PDG, décidaient à nouveau de croiser le fer. Dans l'Offoue-Onoye, après l'épisode malheureux de la maire d'Iboundji qui a circulé récemment sur les réseaux sociaux, le PDG aura sans doute à cœur de remettre les choses en place.